



Luxembourg, 24 November 2022

Environmental and Social Data Sheet

Informations générales

Nom du projet:	NOUVEL HOPITAL DE NANTES
Numéro du projet:	2019-0858
Pays:	France
Description du projet:	Le projet de nouvel hôpital vise à regrouper les activités de soins des sites de l'Hôtel Dieu (actuellement au centre-ville) et de Nord-Laënnec (Saint-Herblain) sur l'île de Nantes. Il contribuera à augmenter la qualité de l'offre de soins et au développement d'un pôle d'excellence pour la formation et la recherche, en contribuant de manière directe au développement de l'économie locale.
EIE requise:	Oui
Projet faisant partie du programme « empreinte carbone »:	Non

Évaluation des incidences environnementales et sociales

Évaluation des incidences environnementales

Le projet concerne la construction d'un nouvel hôpital sur un nouveau site pour des activités liées à la délivrance de soins de santé. La Directive du Conseil 2011/92/EU concernant l'Évaluation des Incidences sur l'Environnement (EIE), telle qu'amendée par la directive 2014/52/EU, ne mentionne pas spécifiquement les hôpitaux mais l'aspect semi-urbain du projet doit être considéré et, de ce fait, tombe sous l'annexe II de la directive. Dans le cas présent, une EIE a effectivement été réalisée.

Le projet, dont le permis de construire a été déposé fin Juillet 2018, est conforme à la Réglementation Thermique RT2012. En matière d'efficacité énergétique, le promoteur a, au demeurant, souhaité fixer un objectif de performance **excédant de manière significative les spécifications de la RT2012**; les spécifications intégrées dans les dossiers de consultation des entreprises (DCE) sont alignées sur des estimations du « Besoin bioclimatique conventionnel en énergie du bâtiment » (Bbio) et de la « Consommation conventionnelle en énergie primaire du bâtiment » (Cep) qui se situent à minima respectivement 20% et 30%¹ en deçà des coefficients Bbio - Max et Cep - Max déterminés pour chacun des bâtiments du nouvel hôpital dans le cadre de la RT2012. Les dossiers marchés des entreprises sélectionnées sont établis sur cette base.

En conséquence, il peut être statué que l'ensemble des bâtiments constituant le nouvel hôpital seront conformes aux deux premiers critères principaux de la Taxonomie Européenne pour le

¹ Les Cep calculés pour chacun des bâtiments du nouvel hôpital sont tous inférieurs (d'au moins 40%) au Cep – Max du bâtiment correspondant, à l'exception d'un seul bâtiment pour lequel le Cep prévisionnel estimé se situe effectivement un peu plus de 30% en deçà du Cep – Max correspondant. Dans tous les cas, les Cep calculés sont nettement sous la barre des NZEB -10% (voir au note ci-dessous).



Luxembourg, 24 November 2022

secteur de la construction (indice de performance au moins 10% sous NZEB², étanchéité à l'air et intégrité thermique). Le projet est conforme aux normes nationales de performance énergétique des bâtiments applicables, il est donc aligné sur l'Accord de Paris.

Le projet s'inscrit par ailleurs dans une démarche globale Haute Qualité Environnementale (HQE) ayant pour objectif d'atteindre 8 cibles environnementales au niveau « Performant » et 5 cibles au niveau « Très performant » (la dernière cible référentiel HQE étant ciblées au niveau de Base), sans pour autant viser de certification formelle au final.

Parmi les cibles environnementales recherchées, on trouve en particulier, les cibles n°2 « Choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction » et n°5 « Gestion de l'eau » au niveau « Performant », et les cibles n°4 « Gestion de l'énergie » et n°7 « Maintenance, pérennité des performances environnementales » au niveau « Très performant ».

Le projet est sans incidence sur les zones Natura 2000 situés alentours.

L'ensemble de l'estuaire et le cours de la Loire à l'amont de l'Île de Nantes constituent des réservoirs de biodiversité d'une grande richesse. Ils sont classés en zone Natura 2000 (ZSC³ et ZPS⁴ « Estuaire de la Loire », ZPS « Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé »).

L'avis de l'autorité environnementale du 19/02/2019 a validé les conclusions de l'étude d'impact quant à l'absence d'incidence significative du projet sur les sites Natura 2000.

La conception du projet prend en compte de manière raisonnable les risques liés au changement climatique, et plus particulièrement ceux au risque d'inondation. Les principaux éléments suivants sont pris en compte dans la conception : (i) niveau 0.00 des bâtiments fixé au-dessus du niveau critique tel que déterminé dans le Plan de Prévention des Risques Inondation - PPRI Loire-Aval, (ii) protection par cuvelage du bâtiment en sous-sol ; et (iii) aucune installation sensible ou techniquement critique en sous-sol.

Consultation publique et dialogue avec les parties prenantes

Dans le cadre de l'Etude d'Impact, le projet a fait l'objet d'une enquête publique qui a été menée en conformité avec la législation française du 25 Mars au 26 Avril 2019. A l'issue de cette procédure, la Commission d'enquête a rendu des avis favorables et l'autorisation environnementale a été validée par arrêté préfectoral signé par le préfet de Loire-Atlantique le 16 Juillet 2019.

Autres aspects environnementaux et sociaux

Le projet vise avant tout à doter la ville de Nantes d'un nouvel hôpital moderne apte à délivrer une offre de soins de pointe, tout en renforçant le positionnement de l'établissement dans sa fonction support au sein du Groupement Hospitalier du territoire de Loire-Atlantique (GHT44). Le projet aura un impact social positif puisqu'il permettra à la population de Nantes et des agglomérations avoisinantes, et plus globalement du territoire Loire-Atlantique, d'accéder à une offre de soin consolidée et performante.

Les procédures HSE en vigueur dans l'hôpital existant sont conformes aux bonnes pratiques hospitalières ; ces procédures seront maintenues et si possible améliorées dans le cadre du Nouvel Hôpital.

² NZEB (Near Zero Energy Building) ou « Bâtiment à consommation d'énergie quasi nulle » en Français, correspond à la définition de la RT2012.

³ ZSC: Zone Spéciale de Conservation

⁴ ZPS: Zone de Protection Spéciale



Luxembourg, 24 November 2022

Conclusions et Recommandations

Le projet concerne la construction d'un nouvel hôpital sur un nouveau site pour des activités liées à la délivrance de soins de santé. Globalement, le nouveau bâtiment améliorera les conditions d'hygiène et de sécurité et permettra au promoteur d'appliquer des conditions réglementaires et techniques plus strictes. En permettant une meilleure coordination entre les différents services de l'hôpital, le projet permettra l'introduction de méthodes de traitement médical meilleures et plus rentables et comprend des éléments bénéfiques en termes de cohésion sociale et de protection.

Par ailleurs, le projet s'inscrit dans une démarche de Haute Qualité Environnementale (avec douze objectifs sur treize de niveau « Performant » ou « Très performant ») et les nouveaux bâtiments de l'hôpital sont conçus de manière à ce que leurs performances énergétiques respectives excèdent les exigences de la réglementation thermique applicable au projet.

Le projet est en conséquence acceptable, en matière environnementale et sociale, pour le financement par la Banque.